



**PREFECTURE  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°91-2024-030

PUBLIÉ LE 6 FÉVRIER 2024

# Sommaire

## **DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES /**

91-2024-02-05-00040 - 2024-DDFiP-014 : Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire RH (1 page) Page 3

91-2024-02-05-00041 - 2024-DDFiP-015 : Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire BIL (1 page) Page 5

## **DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES / SERVICE CADRE DE VIE ET DROIT DES SOLS**

91-2024-02-06-00001 - arrêté n°026-2024 DDT-SCVDS-BAJ du 6 février 2024 portant subdélégation de signature de Madame Simone SAILLANT, ingénieure des ponts, eaux et des forêts de classe normale, Directrice départementale des territoires de l'Essonne (4 pages) Page 7

91-2024-02-06-00002 - arrêté n°2024-DDT/Direction-027 du 6 février 2024 portant subdélégation de signature pour l'exercice d'ordonnateur secondaire délégué de Madame Simone SAILLANT, Ingénieur des ponts, eaux et des forêts de classe normale, Directrice départementale des territoires de l'Essonne (4 pages) Page 12

## **PREFECTURE DE L'ESSONNE / Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial**

91-2024-02-06-00003 - Certificat d'affichage de la décision de la commission départementale d'aménagement cinématographique du 11 décembre 2023 accordant l'autorisation sollicitée par la Société «MÉGARAMA », en vue de la création d'un cinéma sous l'enseigne MÉGARAMA de 9 salles et 1 373 places, situé Centre commercial Ulis 2, aux ULIS. (2 pages) Page 17

## **PREFECTURE DE L'ESSONNE / DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES**

91-2024-02-05-00042 - Arrêté n°2024-PREF-DRCL-014 du 5 février 2024 portant modification de l'arrêté préfectoral n°2023-PREF-DRCL-325 du 20 décembre 2023 portant désignation de Monsieur Kévin Zénon en tant que représentant de Monsieur le Préfet au sein de la caisse des écoles de la commune d'Ormoy-la-Rivière (2 pages) Page 20

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES

91-2024-02-05-00040

2024-DDFiP-014 : Délégation de signature en  
matière d'ordonnancement secondaire RH



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne  
27 rue des Mazières  
91011 ÉVRY-COURCOURONNES Cedex

**DÉCISION n°2024 - DDFIP - 014**  
**DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

La Directrice du pôle pilotage et ressources de la Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne

**Vu** le décret n° 2004 - 374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010 - 146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010 - 687 du 24 juin 2010 ;

**Vu** le décret n° 2009 - 208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

**Vu** le décret n° 2021 - 1550 du 1<sup>er</sup> décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

**Vu** le décret n° 2009 - 707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

**Vu** le décret n° 2012 - 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** le décret du 15 mars 2023, portant nomination de M. Alain CASTANIER, en qualité de Préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet de l'Essonne ;

**Vu** l'arrêté du 31 mai 2021 affectant Mme Céline LENFANT, Administratrice de l'État, à la Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2024 - PREF - DCPAT - BCA - 059 du 5 février 2024 portant délégation de signature de M. Alain CASTANIER, Préfet délégué pour l'égalité des chances de l'Essonne, en matière d'ordonnancement secondaire et de comptabilité générale de l'État à Mme Céline LENFANT, Administratrice de l'État, Directrice du pôle pilotage et ressources de la Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne ;

**DÉCIDE :**

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par arrêté du Préfet délégué à l'égalité des chances auprès du préfet de l'Essonne en date du 5 février, seront exercées par :

Mme Valérie GINIER-RIDARD, Administratrice des Finances publiques adjointe,  
M. Laurent MELESAN, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques,  
Mme Anne FILLIATRE, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques,  
Mme Ludivine BEAUFORT, Inspectrice des Finances publiques,  
M. François ARIAS, Inspecteur des Finances publiques,  
Mme Nathalie VALKRE, Inspectrice des Finances publiques,  
Mme Elodie MARIE, Inspectrice des Finances publiques.

Fait à Évry-Courcouronnes, le 5 février 2024

Céline LENFANT

  
Administratrice de l'État

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES

91-2024-02-05-00041

2024-DDFiP-015 : Délégation de signature en  
matière d'ordonnancement secondaire BIL



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne  
27 rue des Mazières  
91011 ÉVRY-COURCOURONNES Cedex

**DÉCISION n° 2024 - DDFIP - 015**

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

La Directrice du pôle pilotage et ressources de la Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne

**Vu** le décret n° 2004 - 374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010 - 146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010 - 687 du 24 juin 2010 ;

**Vu** le décret n° 2009 - 208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

**Vu** le décret n° 2021 - 1550 du 1<sup>er</sup> décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

**Vu** le décret n° 2009 - 707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

**Vu** le décret n° 2012 - 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** le décret du 15 mars 2023, portant nomination de M. Alain CASTANIER, en qualité de Préfet de délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet de l'Essonne;

**Vu** l'arrêté du 31 mai 2021 affectant Mme Céline LENFANT, Administratrice de l'État, à la Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2024 - PREF - DCPAT - BCA - 059 du 5 février 2024 portant délégation de signature de M. Alain CASTANIER, Préfet délégué pour l'égalité des chances de l'Essonne en matière d'ordonnancement secondaire et de comptabilité générale de l'État à Mme Céline LENFANT, Administratrice de l'État, Directrice du pôle pilotage et ressources de la Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2024 - PREF - DCPAT - BCA - 057 du 5 février 2024 portant délégation de signature de M. Alain CASTANIER, Préfet délégué pour l'égalité des chances de l'Essonne en matière d'ordonnancement secondaire des actes relevant du pouvoir adjudicateur à Mme Céline LENFANT, Administratrice de l'État, Directrice du pôle pilotage et ressources de la Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne.

**DÉCIDE :**

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par les arrêtés du Préfet délégué à l'égalité des chances auprès du Préfet de l'Essonne en date du 5 février 2024, seront exercées par :

Mme Kathleen JOURSON, Inspectrice principale des Finances publiques,  
M. Laurent GARNIER, Inspecteur principal des Finances publiques,  
M. Jean LAFUSTE, Inspecteur des Finances publiques,  
Mme Henda CHERIETTE, Inspectrice des Finances publiques,  
Mme Véronique MAXWELL, Inspectrice des Finances publiques,  
M. Rudy ROUSSEAU, Inspecteur des Finances publiques,  
Mme Alexandra GERNEZ, Contrôleure des Finances publiques.

Fait à Évry-Courcouronnes, le 5 février 2024

Céline LENFANT

Administratrice de l'État

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

91-2024-02-06-00001

arrêté n°026-2024 DDT-SCVDS-BAJ du 6 février  
2024 portant subdélégation de signature de  
Madame Simone SAILLANT, ingénieure des  
ponts, eaux et des forêts de classe normale,  
Directrice départementale des territoires de  
l'Essonne



**ARRÊTE N°026-2024 DDT-SCVDS-BAJ du 6 février 2024**

**portant subdélégation de signature de**

**Madame Simone SAILLANT,  
Ingénieure générale des ponts, eaux et des forêts de classe normale  
Directrice départementale des territoires de l'Essonne**

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

**VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

**VU** l'arrêté ministériel du 19 janvier 2024 portant nomination de Madame Simone SAILLANT au poste de directrice départementale des territoires de l'Essonne à compter du 22 janvier 2024 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2021 PREF-DDT-138 du 12 avril 2021 portant organisation des services de la direction départementale des territoires de l'Essonne à compter du 15 avril 2021 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2024 -PREF-DCPPAT-BCA-033 du 5 février 2024 portant délégation de signature à Mme Simone SAILLANT ;

**VU** l'arrêté n°017-2023-DDT-SCVDS-BAJ du 31 janvier 2024 portant subdélégation de signature ;

**VU** l'accord préalable de M. le Préfet délégué pour l'égalité des chances en date du 5 février 2024 ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans le cadre de la délégation conférée à Mme Simone SAILLANT, subdélégation de signature est également conférée aux agents désignés ci-après, conformément au tableau figurant à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral n° 2024 -PREF-DCPPAT-BCA-033 du 5 février 2024 portant délégation de signature à Mme Simone SAILLANT susvisé :

- Mme Marine DE TALHOUET, adjointe au directeur départemental des territoires, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8
- Mme Annabelle TESTAUD, cheffe du service territoires et prospectives, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 6a1 à 6a12 ; 6d1 à 6f4
- M. Henri VACHER, adjoint à la cheffe du service territoires et prospective, référent urbanisme réglementaire, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 6a1 à 6a12 ; 6d1 à 6f4
- M. Jean RAMAYE, adjoint à la cheffe du service territoires et prospective, référent projet et cohésion des territoires, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 6a1 à 6a12 ; 6d1 à 6f4
- Mme Cathy SAGNIER, cheffe du service cadre de vie et droit des sols, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 3a5 ; 3a6 ; 6b ; 6c ; 6f ; 8i ; 8j
- M. Julien NOTARIANNI, adjoint à la cheffe du service cadre de vie et droit des sols, référent mobilité durable, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 6b ; 6c ; 6f ; 8i ; 8j
- Mme Yasmina GUESSOUM, adjointe à la cheffe du service cadre de vie et droit des sols, référente juridique, cheffe du bureau des affaires juridiques à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 3a2 ; 3a4 à 3a6 ; 6b ; 6c ; 6f ; 8i ; 8j
- Mme Maria Silvia FUCILLI, cheffe du service habitat et renouvellement urbain, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 8a à 8g
- M. Xavier CHEVALIER, adjoint au chef du service habitat et renouvellement urbain à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 8a à 8g
- M. Corentin CAËL, adjoint au chef du service habitat et renouvellement urbain, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 8a à 8g
- Mme Sandrine FAUCHET, cheffe du service environnement, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 7
- Mme Nathalie PETITJEAN, adjointe à la cheffe du service environnement à l'effet de signer, les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 7
- Mme Nathalie LAFOSSE, cheffe du service économie agricole, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : 1a6 ; 1d2 ; 4-1 à 4c1 ; 4d2 ; 4d3 ; 5a1

**Article 2** : Subdélégation de signature est également conférée, dans la limite de leurs attributions respectives et conformément aux instructions du directeur départemental des territoires de l'Essonne, aux agents suivants :

**Service Territoires et Prospective :**

- Mme Marion LE CARRER, cheffe de la mission animation et cohésion des territoires, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 6a2 ; 6a5 ; 6a8 ; 6a10 ; 6a11 ; 6a12**
- M. Imed AAMCHI, chef du bureau connaissance des territoires, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 6a2 ; 6a4 ; 6a5 ; 6a7**
- M. Nicolas DAVID, adjoint au chef du bureau connaissance des territoires, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 6a2 ; 6a4 ; 6a5 ; 6a7**
- M. Tristan DELOULME, chef du bureau de la planification territoriale nord, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 6a2 ; 6a4 ; 6a5 ; 6a7**
- M. Olivier DEKEISTER, adjoint au chef du bureau de la planification territoriale nord, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 6a2 ; 6a4 ; 6a5 ; 6a7**
- M. Jérôme PONTONNIER, adjoint au chef du bureau de la planification territoriale nord, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 6a2 ; 6a4 ; 6a5 ; 6a7**
- Mme Yvelise VETRAL, adjointe au chef du bureau de la planification territoriale nord, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 6a2 ; 6a4 ; 6a5 ; 6a7**
- Mme Candice BERVIN, cheffe du bureau de la planification territoriale sud, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 6a2 ; 6a4 ; 6a5 ; 6a7**
- Mme Julie-Anne GOMBERT, adjointe à la cheffe du bureau de la planification territoriale sud, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 6a2 ; 6a4 ; 6a5 ; 6a7**

**Service Cadre de Vie et Droit des Sols :**

- M. Bruno MASETTY, adjoint au chef du bureau droit des sols et fiscalité de l'urbanisme, à l'effet de signer les décisions répertoriées au : **1a6 ; 6b ; 6c**
- M. Clément RENIEVILLE, chef du bureau bâtiment, accessibilité et transition écologique, à l'effet de signer les décisions répertoriées au : **1a6 ; 8i ; 8j**
- Mme Patricia QUOY, adjointe au chef du bureau bâtiment, accessibilité et transition écologique, à l'effet de signer les décisions répertoriées au : **1a6 ; 8j1 ; 8j2 ; 8j3**
- Mme Nathalie LISSILLOUR, référente accessibilité, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **8j2**
- M. Numa VERNET, adjoint à la cheffe du bureau des affaires juridiques, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 3a2 ; 3a4 à 3a6**

**Service Habitat et Renouvellement Urbain :**

- Mme Anne-Marie ERASLAN, cheffe du bureau parc public et rénovation urbaine, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 8a27**
- Mme Florence BOURDOISEAU, adjointe au chef du bureau parc public et rénovation urbaine, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 8a27**
- Mme Florence CONTE-DULONG, cheffe du bureau parc privé, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 8e**
- Mme Anne-Sophie TRÉSORIER, adjointe à la cheffe du bureau parc privé, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 8e**

- Mme Axelle MAGNIER, cheffe du bureau politiques territoriales de l'habitat, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6, 8a28, 8a29**
- Mme Céline PLAT, adjointe au chef du bureau politiques territoriales de l'habitat, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6, 8a28, 8a29**
- Mme Jamila ROTY, adjointe au chef du bureau politiques territoriales de l'habitat à l'effet de signer les décisions répertoriées au : **1a6**
- Mme Martine RINTJEMA, cheffe de mission rénovation urbaine, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6**

**Service Environnement :**

- M. Alain DHAUSSY, chef du bureau prévention des risques et des nuisances, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 7a**
- Mme Delphine REDOUANE, cheffe du bureau biodiversité et territoires, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 7e ; 7f ; 7g ; 7h ; 7j**
- Mme Patricia MACE, adjointe à la cheffe du bureau biodiversité et territoires, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 7e ; 7f ; 7g ; 7h ; 7j**
- M. Kevin THOMAS, chef du bureau de l'eau, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 7b ; 7c**
- Mme Marion MARIN-JOUBERT, adjointe au chef du bureau de l'eau, à l'effet de signer les décisions répertoriées aux : **1a6 ; 7b ; 7c**

**Article 3 :** L'arrêté n°017-2023-DDT-SCVDS-BAJ du 31 janvier 2024 portant subdélégation de signature est abrogé

**Article 4 :** Les agents mentionnés aux articles 1 et 2 sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

Directrice départementale des  
territoires de l'Essonne,



Simone SAILLANT

# DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

91-2024-02-06-00002

arrêté n°2024-DDT/Direction-027 du 6 février 2024 portant subdélégation de signature pour l'exercice d'ordonnateur secondaire délégué de Madame Simone SAILLANT, Ingénieur des ponts, eaux et des forêts de classe normale, Directrice départementale des territoires de l'Essonne



**ARRÊTÉ N°2024- DDT/Direction-027 du 6 février 2024  
portant subdélégation de signature  
pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur  
secondaire délégué de  
Madame Simone SAILLANT,  
Ingénieur des ponts, eaux et des forêts de classe normale  
Directrice départementale des territoires de l'Essonne,**

- **VU** le décret n°2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 17 ;
- **VU** l'arrêté ministériel du 19 janvier 2024 portant nomination de Madame Simone SAILLANT au poste de directrice départementale des territoires de l'Essonne ; ;
- **VU** l'arrêté n°2024-PREF-DCPPAT-BCA-034 du 5 février 2024 portant délégation de signature à Madame Simone SAILLANT ;
- **VU** l'arrêté N° 2024-DDT/Direction-018 du 31 janvier 2024 portant délégation de signature à Madame Simone SAILLANT en matière d'ordonnancement secondaire ;
- **VU** l'accord préalable de M. le Préfet délégué pour l'égalité des chances en date du 5 février 2024 ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- Les propositions d'engagements juridiques auprès du contrôleur financier et les pièces justificatives qui les accompagnent,
- Les engagements juridiques matérialisés par des bons de commande,
- Les engagements juridiques des subventions,

- La certification du service fait,
- Les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,

subdélégation de signature est donnée à :

- **Mme Marine DE TALHOUET**  
Adjointe à la Directrice de la direction départementale des territoires
- **Mme Annabelle TESTAUD**  
Cheffe du service territoires et prospective
- **M. Henri VACHER**  
Adjoint à la cheffe du service territoires et prospective, référent urbanisme réglementaire
- **M. Jean RAMAYE**  
Adjoint à la cheffe du service territoires et prospective, référent projet et cohésion des territoires
  
- **Mme Maria Silvia FUCILLI**  
Cheffe du service habitat et renouvellement urbain
- **M. Corentin CATEL**  
Adjoint à la cheffe du service habitat et renouvellement urbain
- **M. Xavier CHEVALIER**  
Adjoint à la cheffe du service habitat et renouvellement urbain
  
- **Mme Sandrine FAUCHET**  
Cheffe du service environnement
- **Mme Nathalie PETITJEAN**  
Adjointe à la cheffe du service environnement
  
- **Mme Cathy SAGNIER**  
Cheffe du service cadre de vie et droit des sols
- **M. Julien NOTARIANNI**  
Adjoint à la cheffe du service cadre de vie et droit des sols
  
- **Mme Nathalie LAFOSSE**  
Cheffe du service économie agricole

**ARTICLE 2 : à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences :**

- Les engagements juridiques matérialisés par des bons de commande,
- Les engagements juridiques des subventions,
- La certification du service fait,
- Les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,

subdélégation de signature est donnée à :

- **Mme Anne-marie ERASLAN**  
Cheffe du bureau parc public et rénovation urbaine
  
- **Mme Florence BOURDOISEAU**  
Adjointe à la cheffe du bureau parc public et rénovation urbaine

- **Mme Florence CONTE – DULONG**  
Cheffe du bureau Parc Privé
- **M. Clément RENIEVILLE**  
Chef du bureau accessibilité et transition écologique
- **M. Freddy MAERTENS**  
Réfèrent construction durable au bureau bâtiment accessibilité et transition écologique

**ARTICLE 3** : Sont habilités à procéder à la validation informatique des demandes d'engagement juridique et d'attestation du service fait via l'outil Chorus formulaire, les agents listés ci-dessous, sous réserve de la validation formelle préalable de ces engagements par les personnes désignées aux articles 1 à 4 :

- **Mme Anne-marie ERASLAN**  
Cheffe du bureau parc public et rénovation urbaine
- **Mme Florence BOURDOISEAU**  
Adjointe au chef du bureau parc public et rénovation urbaine

**ARTICLE 4** : Sont habilités à procéder à la validation informatique des demandes d'engagement juridique via l'outil SIAP, les agents listés ci-dessous, sous réserve de la validation formelle préalable par les personnes désignées aux articles 1 à 4 :

- **Mme Anne-marie ERASLAN**  
Cheffe du bureau parc public et rénovation urbaine
- **Mme Florence BOURDOISEAU**  
Adjointe au chef du bureau parc public et rénovation urbaine
- **Mme Sandra DREUX**  
Instructrice dossiers de paiement au bureau parc public et rénovation urbaine

**ARTICLE 5** : Sont habilités à procéder à la validation informatique des attestations de service fait via l'outil SIAP, les agents listés ci-dessous, sous réserve de la validation formelle préalable par les personnes désignées aux articles 1 à 4 :

- **Mme Anne-marie ERASLAN**  
Cheffe du bureau parc public et rénovation urbaine
- **Mme Florence BOURDOISEAU**  
Adjointe au chef du bureau parc public et rénovation urbaine

**ARTICLE 6** : Sont habilités à procéder à la validation informatique des demandes d'émission de titre de perception via l'outil ADS 2007, les agents listés ci-dessous, sous réserve de la validation formelle préalable par les personnes désignées aux articles 1 à 4 :

- **M. Bruno MASETTY**  
Adjointe au chef de bureau du droit des sols et fiscalité de l'urbanisme

➤ **Mme Chantal COMMUN**

Référente fiscalité au bureau droit des sols et fiscalité de l'urbanisme

**ARTICLE 7:** L'arrêté N° 2024-DDT/Direction-018 du 31 janvier 2024 portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué est abrogé.

**ARTICLE 8:** Les agents mentionnés supra sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

**Directrice départementale des  
territoires de l'Essonne,**



Simone SAILLANT

PREFECTURE DE L'ESSONNE

91-2024-02-06-00003

Certificat d'affichage de la décision de la commission départementale d'aménagement cinématographique du 11 décembre 2023 accordant l'autorisation sollicitée par la Société «MÉGARAMA », en vue de la création d'un cinéma sous l'enseigne MÉGARAMA de 9 salles et 1 373 places, situé Centre commercial Ulis 2, aux ULIS.

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
- Bureau de la coordination administrative -

---

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**

Le maire des ULIS,

certifie avoir procédé, conformément aux dispositions du code du cinéma et de l'image animée, à l'affichage en mairie de la décision de la commission départementale d'aménagement cinématographique du 11 décembre 2023 accordant l'autorisation sollicitée par la Société «MÉGARAMA », en vue de la création d'un cinéma sous l'enseigne MÉGARAMA de 9 salles et 1 373 places, situé Centre commercial Ulis 2, aux ULIS,

soit du : *18/12/2023* au *18/01/2024*



Fait à *Ulis*

Le *25 janvier 2024*

**La décision doit être affichée pendant une durée d'1 mois**

\*\*\*\*\*

A retourner dès la fin de l'affichage à :

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE- TSA 51101  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
Bureau de la coordination administrative  
Boulevard de France  
91010 - Évry-Courcouronnes Cedex



PREFECTURE DE L'ESSONNE

91-2024-02-05-00042

Arrêté n°2024-PREF-DRCL-014 du 5 février 2024  
portant modification de l'arrêté préfectoral  
n°2023-PREF-DRCL-325 du 20 décembre 2023  
portant désignation de Monsieur Kévin Zénon en  
tant que représentant de Monsieur le Préfet au  
sein de la caisse des écoles de la commune  
d'Ormoy-la-Rivière

**ARRÊTÉ n° 2024-PREF-DRCL-014 du 5 février 2024**

**portant modification de l'arrêté préfectoral n°2023-PREF-DRCL-325 du 20 décembre 2023 portant désignation de Monsieur Kévin ZENON en tant que représentant de Monsieur le Préfet au sein de la caisse des écoles de la commune d'Ormoy-la-Rivière**

Le Préfet de l'Essonne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

**VU** le code de l'éducation notamment l'article R.212-26 ;

**VU** la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Bertrand GAUME, préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

**VU** le décret du 4 juillet 2022 portant nomination de M. Stéphane SINAGOGA, sous-préfet hors classe, en qualité de sous-préfet d'Étampes ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2023-PREF-DCPPAT-BCA-204 du 6 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Stéphane SINAGOGA, sous-préfet d'Étampes ;

**VU** le courrier du 4 octobre 2023 de Monsieur le maire d'Ormoy-la-Rivière proposant la candidature de Monsieur Kévin XENON en tant que représentant du Préfet au sein de la caisse des écoles d'Ormoy-la-Rivière ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2023-PREF-DRCL-325 du 20 décembre 2023 portant désignation de Monsieur Kévin XENON en tant que représentant de Monsieur le Préfet au sein de la caisse des écoles de la commune d'Ormoy-la-Rivière ;

**VU** le courriel du 11 janvier 2024 par lequel l'intéressé fait part d'une erreur matérielle portant sur son nom de famille qui est ZENON et non XENON ;

**SUR proposition** du Sous-Préfet d'Étampes,

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> :

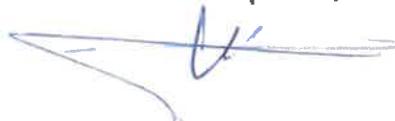
L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral n°2023-PREF-DRCL-325 du 20 décembre 2023 est modifié comme suit :

« Monsieur Kévin ZENON, domicilié 3B rue des Grès – 91150 Ormoy-la-Rivière, est désigné en qualité de représentant de Monsieur le Préfet de l'Essonne au sein du comité de la caisse des écoles d'Ormoy-la-Rivière ».

### Article 2 :

Le sous-préfet et Monsieur le maire d'Ormoy-la-Rivière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet, et par délégation,  
le sous-préfet,



Stéphane SINAGOGA